



RAPPORT ANNUEL 2022 SUR L'APPLICATION DU  
RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE – 1252-2018

Service du greffe

15 novembre 2023

## 1. Introduction

Conformément au règlement de gestion contractuelle de la Municipalité portant le numéro 1252-2018, le directeur général et greffier-trésorier est responsable de son application et de la confection du rapport qui doit être déposé au conseil municipal annuellement, suivant l'article 938.1.2 du Code municipal.

## 2. Contrats octroyés

### 2.1 Sommaire des contrats octroyés

Pour la période du 2022-01-01 au 2022-12-31

Nature du contrat	Avis d'appel d'offres		Gré à gré		Invitation		Total	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Approvisionnement (biens)	1	134 999.00 \$	3	130 489.47 \$	2	112 214.47 \$	6	377 702.94 \$
Services	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$
Services professionnels	1	128 657.03 \$	3	679 599.55 \$	0	0.00 \$	4	808 256.58 \$
Services de nature technique	3	2 481 925.55 \$	0	0.00 \$	2	160 071.99 \$	5	2 641 997.54 \$
Travaux de construction	6	5 911 792.88 \$	1	63 158.07 \$	0	0.00 \$	7	5 974 950.95 \$
Autres	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$
Concession	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$
Vente de biens immeubles	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$
Vente de biens meubles	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$	0	0.00 \$
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>8 657 374.46 \$</b>	<b>7</b>	<b>873 247.09 \$</b>	<b>4</b>	<b>272 286.46 \$</b>	<b>22</b>	<b>9 802 908.01 \$</b>

### 2.2 Liste des contrats octroyés

La liste de tous les contrats octroyés en 2022 par la Municipalité est disponible sur le SEO en cliquant sur le lien : [SEAO : Rapport des contrats octroyés par organisation pour le monde municipal.](#)

## 3. Modification d'un contrat

Toute modification apportée à un contrat et qui a eu pour effet d'en augmenter le prix a été justifiée par la personne responsable de la gestion de ce contrat, en considérant les règles applicables pour autoriser une telle modification.